

Délibérations du Conseil Municipal d'OUSSE
Séance du 14 avril 2015 à 19h00

L'an deux mille quinze, le quatorze avril à 19h00, le Conseil Municipal, convoqué le 8 avril 2015, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur BOURIAT Jean-Claude, Maire.

Présents 12 Mesdames et Messieurs BOURIAT Jean-Claude, CAMBET Geneviève, CAPELLE Bernard, COUTENET Jean-Louis, ZEROUAL Sylvie, GIL Nicole, KALVIKOWSKI Romain, LEJEUNE Jean-Louis, MENGEOLE Sandrine, PUPION Claire, SERVER Séverine et SOULAGNET Christophe.

Absents représentés 7 Madame ARTIGANAVE Suzanne (pouvoir donné à Monsieur LEJEUNE), Monsieur BARDOCHAN Michel (pouvoir donné à Monsieur BOURIAT), Monsieur COFFIN Pascal (pouvoir donné à Monsieur COUTENET), Madame COURTADE Christine (pouvoir donné à Madame CAMBET), Monsieur DEAT Olivier (pouvoir donné à Madame ZEROUAL), Madame LIMERAT Bernadette (pouvoir donné à Madame PUPION) et Monsieur Jean-Pierre SOMPROU (pouvoir donné à Monsieur CAPELLE).

Absent 0

La convocation a été affichée le 8 avril 2015. Madame ZEROUAL a été élue secrétaire de séance. Mademoiselle MERESSE, secrétaire générale, était également présente.

Délibération n°1 : Taxe d'habitation et taxes foncières : fixation des taux communaux 2015

Monsieur le Maire expose à l'assemblée communale qu'il a reçu la notification des bases prévisionnelles pour 2015 de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière sur le Bâti, de la Taxe Foncière sur le Non Bâti, et présente le comparatif avec les bases d'imposition 2014. Il ouvre le débat et propose ensuite le vote des trois taux.

Monsieur le Maire propose une augmentation de 1.5% des taux relatifs à la taxe d'habitation et à la taxe foncière pour le bâti.

Monsieur COUTENET présente aux membres du Conseil Municipal une analyse de la capacité d'investissement de la commune à moyen terme. Il explique qu'au vu de la baisse des dotations de l'Etat, la capacité d'autofinancement sera en 2016 de 82 000 € et en 2017 de 67 000 €. Il propose d'anticiper cette tendance à la baisse et de maintenir la capacité d'autofinancement par une augmentation des taux de 3 %.

Madame PUPION prend la parole et explique qu'une augmentation ne lui paraît pas justifiée.

Suite à un large débat, Monsieur le Maire propose au vote une augmentation de 1.5% des taux relatifs à la taxe d'habitation et à la taxe foncière pour le bâti et un vote à l'identique sur le taux relatif à la taxe foncière sur le non bâti.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et considérant le produit nécessaire à l'équilibre du budget 2015,

VOTE les taux exposés dans le tableau ci-dessous:

Taxes	Bases 2014	Bases 2015	Taux 2014 %	Produit 2014	Taux 2015 %	Variation Taux en %	Produit 2015	Variation Produit en %
Habitation	2 452 095	2 527 000	9,83	241 041	9,98	1.5	252 194.60	4.62
Foncier Bâti	1 459 912	1 504 000	11,75	171 540	11,93	1.5	179 427.20	4.59
Foncier Non Bâti	20 351	20 700	41,01	8 346	41,01	0	8 489	1.71
Total	3 932 358	4 051 700		420 927			440 110.80	4.55

Présents : 12 Exprimés : 19 Abstention : 0 Pour : 15 Contre : 4

(Contre : Monsieur COUTENET – pour 2 voix ayant reçu le pouvoir de Monsieur COFFIN – et Madame PUPION – pour 2 voix ayant reçu le pouvoir de Madame LIMERAT).

Délibération n°2 : Budget communal : Budget primitif 2015 – Présentation et vote

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 1^{er} avril 2015 portant affectation des résultats. Il rappelle aussi que le projet de budget a été élaboré au cours des travaux de la commission des finances pour laquelle chacun des membres du Conseil a été convié.

Le projet de budget est présenté, après un examen détaillé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Vote le projet de Budget primitif 2015 de la Commune d'OUSSE, équilibré à 773 445 € en section de Fonctionnement et 1 626 744.96 € en section d'Investissement,**
- **Dit que pour la Section Fonctionnement en Dépenses et Recettes, le Budget est adopté par Chapitre budgétaire,**
- **Dit que pour la section Investissement en Dépenses et Recettes, le Budget est adopté par Opération et par Chapitre budgétaire.**

Section de fonctionnement :

- Chapitre 011 : charges à caractère général : 172 400 € - unanimité
- Chapitre 012 : charges de personnel : 270 368 € - unanimité
- Chapitre 14 : atténuations de produits : 42 000 € - unanimité
- Chapitre 65 : autres charges de gestion courante : 141 200 € - unanimité
- Chapitre 66 : charges financières : 12 000 € - unanimité
- Chapitre 67 : charges exceptionnelles : 2 000 € - unanimité
- Chapitre 23 : virement section d'investissement : 130 977 € - unanimité
- Chapitre 42 : opération d'ordre entre sections : 2 500 € - unanimité
- TOTAL DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT : 773 445 € - unanimité**
- Chapitre 013 : atténuations de charges : 16 000 € - unanimité
- Chapitre 70 : produits des services, domaines et ventes : 70 200 € - unanimité
- Chapitre 73 : impôts et taxes : 518 505 € - 15 pour et 4 Contre (Monsieur COUTENET – pour 2 voix – et Madame PUPION – pour 2 voix)
- Chapitre 74 : dotations, subventions et participations : 163 940 € - unanimité
- Chapitre 75 : autres produits de gestion courante : 4 800 € - unanimité
- **TOTAL RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT : 773 445 € - 17 pour et 2 Contre (Madame PUPION – pour 2 voix)**

Section d'investissement :

- Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilés : 21 500 € - unanimité
- Opération 60 : salle des sports : 1 279 744.96 € - unanimité
- Opération 63 : cimetière : 17 000 € - unanimité
- Opération 70 : bâtiments communaux : 7 000 € - unanimité
- Opération 71 : réseaux : 10 000 € - unanimité
- Opération 80 : voirie : 80 000 € - unanimité
- Opération 82 : éclairage public : 40 000 € - unanimité
- Opération 90 : achat de matériel : 7 500 € - unanimité
- Opération 91 : Aménagements rue de l'Eglise : 120 000 € - unanimité
- Opération 92 : église : 26 000 € - unanimité
- TOTAL DEPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 608 744.96 € - unanimité**

- Chapitre 10 : dotations, fonds et réserve : 357 175 € - unanimité
- Chapitre 13 : subventions d'investissement : 70 000 € - unanimité
- Virement de la section de fonctionnement : 130 977 € - unanimité
- Transfert entre sections : 2 500 € - unanimité
- Reports des excédents : 598 092.96 € - unanimité
- Emprunt : 450 000 € - unanimité

TOTAL RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 608 744.96 € - unanimité

.....
Questions diverses :

Avant de lever la séance, Monsieur le Maire échange avec le Conseil Municipal quelques informations sur la vie de la Commune et des services communaux.

Monsieur le Maire informe que la première réunion de chantier pour la construction de la salle de sports s'est tenue ce jour en début d'après-midi en présence de l'architecte et des entreprises. Les réunions de chantier se tiendront de façon hebdomadaire le mardi à 14h30.

La séance du Conseil Municipal est levée à 20h40

Cette séance comporte les délibérations suivantes :

- **Délibération n°1 : Taxe d'habitation et taxes foncières : fixation des taux communaux 2015**
- **Délibération n°2 : Budget communal : Budget primitif 2015 – Présentation et vote**

La liste des conseillers présents et leurs signatures figurent ci-dessous :

Monsieur Jean-Claude BOURIAT, Maire

Madame Geneviève CAMBET,

Monsieur Bernard CAPELLE,

Monsieur Jean-Louis COUTENET,

Madame Sylvie ZEROUAL,

Madame Nicole GIL,

Monsieur Romain KALVIKOWSKI,

Monsieur Jean-Louis LEJEUNE,

Madame Sandrine MENGEOLE,

Madame Claire PUPION,

Madame Séverine SERVER,

Monsieur Christophe SOULAGNET.